

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3818 - Jeudi 11 Février 2021 - Prix : 200 Fc

**CORONAVIRUS**

## A Ngazidja, la situation se stabilise



**SOCIÉTÉ**

**Les Comores, admises au Conseil global  
pour la paix et la tolérance**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Février 2021**

Lever du soleil:  
06h 05mn  
Coucher du soleil:  
18h 37mn

Fadjr : 04h 53mn  
Dhouhr : 12h 25mn  
Ansr : 15h 52mn  
Maghrib: 18h 40mn  
Incha: 19h 54mn



## POLITIQUE

# Mouigni Baraka appelle les forces vives à s'engager dans la lutte contre la Covid-19

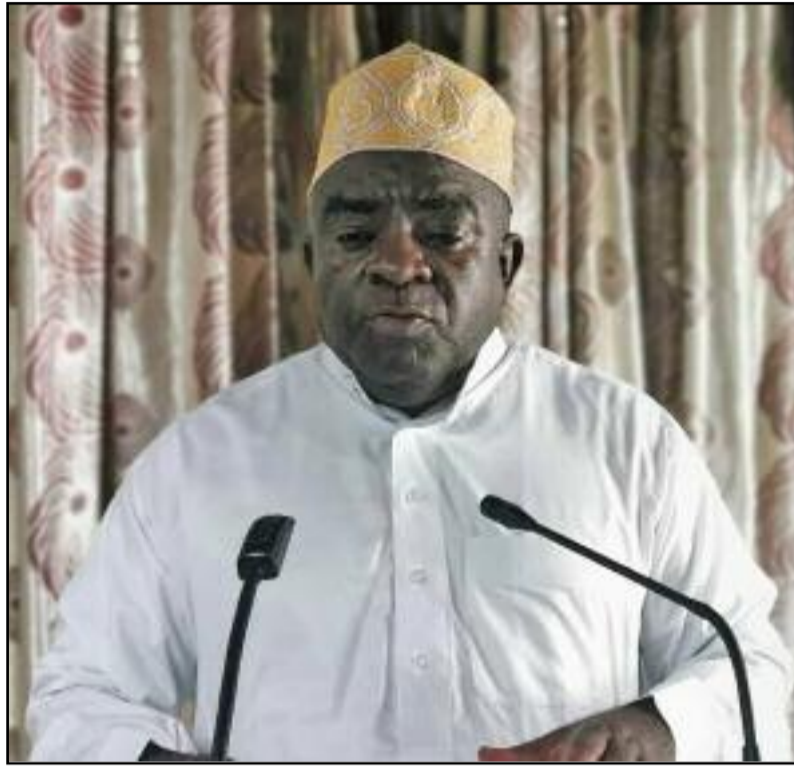
*Le président du Conseil national de transition Mouigni Baraka Saïd Soilihi s'est à sa manière adressé à la population en début de semaine. L'occasion pour l'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja d'appeler à la mobilisation des politiques et des mouvements associatifs pour la lutte contre la deuxième vague du coronavirus.*

Dans une rencontre avec la presse lundi 8 février, le président du Conseil national de transition, Mouigni Baraka Saïd Soilihi, est revenu pour la deuxième fois sur la question de la crise sanitaire qui sévit dans le monde entier. Il l'admet sans ambages : 100 morts c'est un bilan très lourd pour un petit pays comme le nôtre qui compte moins d'un million d'habitants. « Il y a une spécificité de partage de douleurs dans notre pays : un deuil d'une famille est un deuil du village. Un deuil du village est un deuil de

l'île. Un deuil de l'île est un deuil de tout le pays », constate Mouigni Baraka Saïd Soilihi.

Pour cet ancien gouverneur de Ngazidja, l'heure est à la sensibilisation surtout que les autorités « tâtonnent » sur la prise de décisions. « La gestion amateur et catastrophique de cette maladie dès son apparition par les autorités de fait qui ont pris notre pays en otage, ne laisse présager un optimisme réjouissant. Loin d'avoir tiré les leçons de leurs échecs, elles sont dans le déni, la manipulation, le camouflage de la vérité et l'opacité la plus totale », devait-il assener.

Pour lui, dans la gestion chaotique de la crise de coronavirus s'entremêlent des raisons multifactorielles qui vont « de l'incompétence à l'insouciance, de l'irresponsabilité individuelle à l'irresponsabilité collective, d'une gestion irrationnelle et inadaptée à un manque criant de vision et de stratégie, de l'improvisation au tâtonnement ». Et face à ce tableau peu reluisant, le CNT appelle



les forces vives à s'impliquer davantage dans la lutte contre la Covid-19. « Nous appelons à la

mobilisation des forces vives pour un élan de solidarité, à l'implication du mouvement associatif pour enca-

drer et sécuriser les citoyens. Oui, l'heure est grave. Les morts s'intensifient. Les enterrements, les désolations et les souffrances se multiplient à un rythme plus qu'effrayant. Le maître-mot doit donc rester la solidarité nationale », réitère l'opposant au régime.

Mouigni Baraka estime qu'il n'est pas forcément nécessaire d'apporter de l'aide matérielle pour contribuer à la lutte, mais la sensibilisation des citoyens suffira largement. « L'aide première pour chaque politicien est de sensibiliser et conscientiser la population face à cette maladie, chose que chacun fait dans sa région ou dans son village. Il est vrai que nos dirigeants gèrent mal la crise sanitaire, d'où l'urgence de mon appel à la population au respect des mesures barrières car c'est de cette façon que nous sortirons de l'ornière », répond-t-il.

Andjouza Abouheir

## CORONAVIRUS

## Comores Telecom adopte un système d'alternance



*Alors que pendant la première vague de la pandémie de coronavirus Comores Telecom avait envoyé une partie de son personnel au chômage technique, pendant cette deuxième vague la société a adopté un système d'alternance qui concerne 60% du personnel.*

Comme toutes les sociétés et autres administrations, Comores Telecom fait de son mieux pour protéger ses employés contre la Covid-19. C'est ainsi que directeur général Msa Mladjao a décidé d'adopter un sys-

tème d'alternance qui concerne 60% du personnel pour une société qui compte jusqu'à 2400 employés. En dehors de cette mesure, la direction ne transige pas sur le port de masque, rendu obligatoire par mesure présidentielle. Le lavage des mains par gel hydro-alcoolique est également impératif aussi bien pour le personnel que pour les visiteurs.

Il faut noter que si la société est exigeante, c'est parce qu'elle a mis la main à la pâte pour distribuer des masques et des gels hydro-alcool-

lique au personnel. Rappelons que les bureaux sont considérés comme un nid à bactérie. Ces surfaces doivent impérativement être surveillées pour éviter la contamination par le coronavirus. Selon les scientifiques, le virus dure jusqu'à 72 heures sur du plastique et jusqu'à 48 heures sur de l'acier inoxydable, tandis que sur du carton il dure jusqu'à 24 heures contre 4 heures de temps sur du cuivre.

Andjouza Abouheir

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**



### Demande de proposition pour la fourniture de service d'entretien et de nettoyage des locaux de Corps de la Paix aux Comores

Le Corps de la Paix du Gouvernement Américain aux Comores, dans le cadre de ses missions en Union des Comores recherche une société de nettoyage professionnelle pour s'occuper à entretenir et nettoyer son bureau à Mkazi.

Les sociétés intéressées par cette offre peuvent obtenir les termes de références en envoyant un email à l'adresse suivant : [azaki@peacecorps.gov](mailto:azaki@peacecorps.gov) avant le 19 Février.

Toute demande d'information ou toute question liée à cette offre, merci de vous renseigner en envoyant un email à l'adresse mentionnée ci-haut ou appeler au 360 01 03.



### Communiqué

La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de janvier 2021 pour la région d'ITSANDRA est fixée au 11 février 2021.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 12 février 2021, pour non paiement dans les délais réglementaires.

## CORONAVIRUS

## A Ngazidja, la situation se stabilise

*Hier 10 février à 15H, l'hôpital de Samba ne comptait que 23 patients contre une centaine la semaine dernière. Un net recul quand on sait que c'est à Samba que sont admis les patients présentant des symptômes.*

La situation épidémique se stabilise. C'est ce que nous avons appris auprès de sources

médicales basées à Samba, principal site de prise en charge à Ngazidja. En effet, ce 10 février à 15h, le centre de prise en charge ne comptait que 23 patients dont 6 en soins intensifs, contre 70 à 80 la semaine précédente. Ce constat prouve si besoin est que les mesures restrictives décidées par le gouvernement il y a seulement deux semaines, portent les fruits escomptés.

Rappelons qu'en fin de la semaine dernière la ministre de la santé, Loub Yacouti Athoumani avait insisté en conseil interministériel sur les préventions de la lutte contre cette pandémie. Selon elle, des améliorations ont déjà été observées dans les hôpitaux de Bambao Mtsanga à Anjouan, et Samba à Ngazidja. « Nous avons moins de malades dans les centres. Tout

compte fait, cette deuxième vague est plus ravageuse que la première. C'est pour cela que nous devons continuer les préventions », souligne-t-elle. Selon le dernier bulletin du ministère de la santé, le pays comptabilise 118 décès de Covid-19 depuis le début de la pandémie.

« Il faut qu'on comprenne qu'à l'hôpital de Samba on se fait soigner et on en guérit. Donc je recomman-

de aux personnes présentant des symptômes de la Covid-19 de s'y faire admettre. C'est ainsi qu'ensemble nous lutterons efficacement contre ce virus », devait déclarer à la presse le porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie, hier mercredi à l'issue du conseil des ministres à Beiti-Salam.

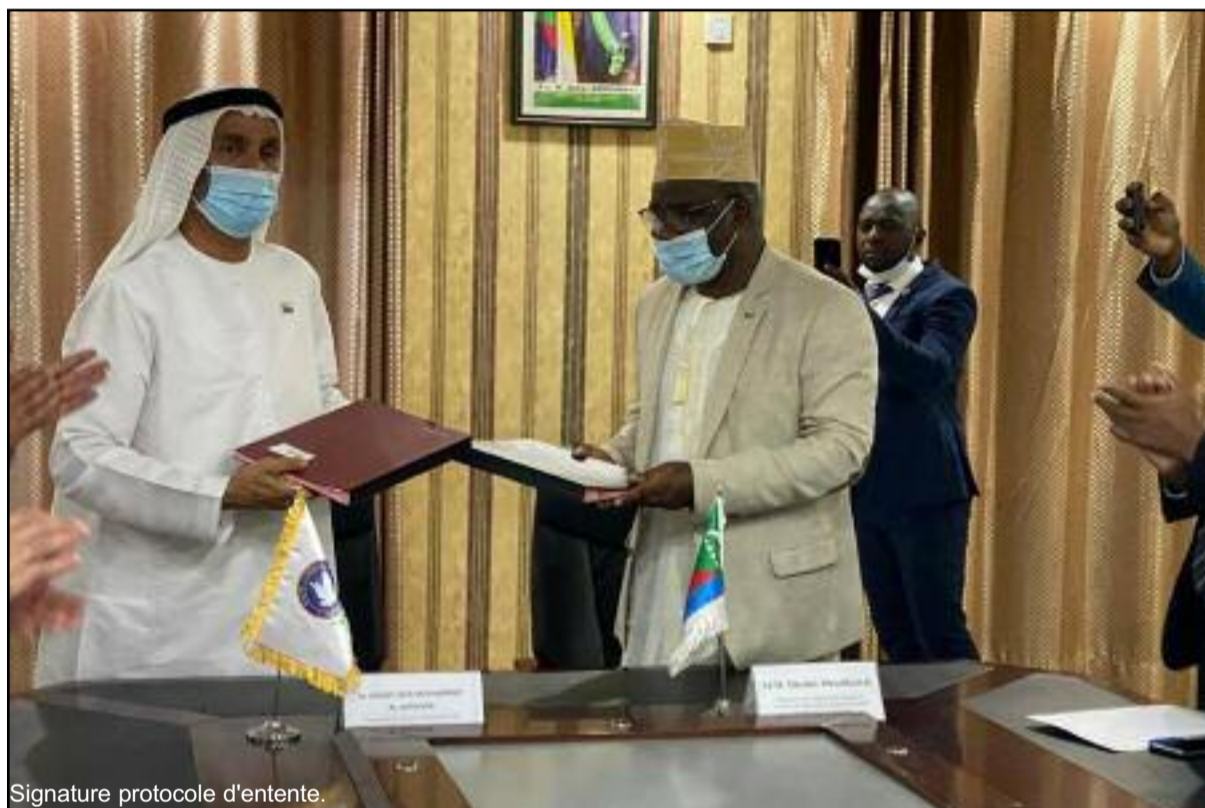
Andjouza Andjouza

## SOCIÉTÉ

## Les Comores, admises au Conseil global pour la paix et la tolérance

*Le ministre des affaires étrangères Dhoihir Dhoulkamal a procédé à la signature d'un protocole d'entente avec Ahmed Ben Mohamed Al Jarwane, président du Conseil global pour la paix et la tolérance. Cet accord a abouti à l'ouverture à Moroni d'un bureau antenne dudit conseil.*

C'est dans ses bureaux que le ministre des affaires étrangères, Dhoihir Dhoulkamal et Ahmed Ben Mohamed, patron du conseil global œuvrant sur la protection de la paix et la tolérance ont procédé lundi dernier à la signature d'un protocole d'entente permettant le pays et le conseil de travailler en étroite collaboration en faveur de l'entente et de la prospérité du pays, une richesse à préserver dans notre paisible archipel. Lors de la signature, le président du conseil a encouragé les autorités du pays qui malgré les difficultés politiques et les vives tensions entre le gouvernement et l'opposition, privilégient le dialogue et l'entente afin de



Signature protocole d'entente.

sauvegarder l'image pacifique qui caractérise encore les Comores par rapport à d'autres pays africains et asiatiques en proie à des guerres civiles. « Nous sommes très heureux de signer cet accord qui va nous

permettre d'étaler nos travaux de préservation de la paix et de la tolérance dans ce pays. Cette signature ouvrira un pont entre les Comores et d'autres pays qui s'intéressent à des nations où règnent la paix », se réjouit

Ahmed Ben Mohamed, récemment proposé au prix Nobel de la paix.

Partout dans le monde la paix est la mère de tout développement. Pour le protecteur de la paix, il est difficile qu'un pays

puisse progresser économiquement dans un contexte de guerre et de vives tensions. « Même les investisseurs-constructeurs ne s'engagent pas auprès des pays où la paix est menacée. C'est pour renforcer la paix qui flotte dans ce beau pays que nous sommes à Moroni ».

Quant au chef de la diplomatie comorienne, il a montré que les Comores ne sont riches que de la tranquillité et de l'harmonie. « Il faut dire que cette signature va permettre au pays de s'étendre sur d'autres horizons », avance Dhoihir Dhoulkamal. « Il est temps que la population sente le besoin et la nécessité de la paix, pour que chacun puisse critiquer ou apporter son point de vue sans injurier ni offenser son semblable en vue de préserver jalousement ensemble cet héritage (la paix) dont nous en tirons profit. », conclut-il.

Kamal Gamal

## FAIT DIVERS

## Une fillette de 3 ans disparue depuis dimanche à Anjouan

*Après Roukayat en 2016, Tania Soundi Haribou, une fillette de 3 ans est disparue à Dindrihari dans la commune de Mutsamudu dimanche dernier. Et depuis, pas de bonne nouvelle.*

L'île d'Anjouan continue depuis 2016 d'enregistrer des cas de disparition d'enfants. Tania Soundi, une fillette de 03 ans est disparue depuis dimanche 07 février et sa famille n'a pas de ses nouvelles. Selon une source autorisée, il était aux environs de 10h que sa famille a perdu ses traces. Ici à Anjouan, l'opinion craint le pire

dans ce genre d'affaire. « La petite Roukayat a été enlevée et tuée après et la justice n'a pu rien faire, malgré une audience criminelle et un jugement rendu par contumace. Espérons que Tania est toujours en vie », espère-t-on.

Ce cas crée une psychose généralisée dans la commune. Incroyable mais vrai. « La juge d'enfants de Ndzouani n'est au courant de rien. Elle ne l'a entendu qu'à la radio », rapporte nos confrères de l'ORTC. Du côté du procureur de la République, il n'a pas fait de commentaire. A la Gendarmerie, on assure que l'enquête est en cours.

A Anjouan, ce n'est un acte

isolé. En avril 2020, une fille de Nyoumakélé est violée avant d'être décapitée par trois hommes dont l'un serait à la prison de Koki. A Koni et à Dindri dans la commune de la Cuvette, les mêmes actes se sont produits. Dans le cas de Koni, elles étaient deux victimes d'agression sexuelle et l'une de 9 ans n'a pas survécu. Dans cette longue série macabre les décisions de justice rendues sont parfois complaisantes selon une grande partie de l'opinion publique.

Nabil Jaffar



**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufè Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## CORONAVIRUS

## Maarouf et consorts en action contre la Covid-19



*Ce n'est pas une association mais il s'agit d'une action de charité pour protéger la population contre le nouveau variant de covid19 qui sévit dans le pays depuis janvier dernier. Des jeunes ont commencé à distribuer des masques dans la capitale et dans le site de prise en charge de Samba. Pour eux, il est temps que chacun apporte sa pierre à l'édifice.*

Avec ou sans le gouvernement, beaucoup d'individus s'engagent pour protéger la population contre la covid-19. C'est le cas de Maarouf Toyib, Hachim Aboubacar, Stephane Salim Achrafi Aladin et consorts qui s'engagent à distribuer des masques dans la capi-

tales. Pour ce groupe de jeunes du quartier Badjanani à Moroni, chacun doit apporter sa pierre à l'édifice pour combattre cet ennemi invisible. « Nous, on ne peut agir dans cette crise que de cette façon. On aimerait aller au delà mais chacun vole de ses propres ailes », avance Maarouf Toiyib avant de poursuivre que « nous aurons à distribuer plus de 600 000 masques à Moroni si nos collaborateurs répondent à nos besoins comme il le faut. Mais pour l'instant, nous disposons d'une quantité de masques à distribuer juste à Badjanani ». Lundi dernier, ils ont donné au district de Samba des masques et des blouses de protection afin d'accompagner les médecins de ce centre à travailler dans les

meilleures conditions.

Pour rappel, depuis l'apparition de cette deuxième vague, les médecins appellent la population à respecter les mesures barrières : porter son masque et laver ses mains régulièrement. « On travaille avec la pharmacie Galère Dufail de Paris et c'est grâce à eux que nous arrivons à octroyer ce don mais aussi du fils de Mbaba Mnéné, le commerçant indien natif de Moroni. Et si notre alliance évolue comme prévu, on peut couvrir la capitale en masques », conclut-il. Ce que l'on peut dire dans cette situation de crise, tout le monde s'organise en équipement pour éviter le pire.

Kamal Gamal

## HABARI ZA UDUNGA

## Dhoulkamal : la seule sortie honorable

*La situation dans laquelle se trouve notre ministre des affaires étrangères est pour le moins délicate et montre dans quelle mesure nos relations avec l'ancienne puissance tutrice pour reprendre une expression chère au Mongozi pèsent dans la bonne marche de notre gouvernance.*

En disant les choses crument, on dira que ce dernier n'est pas en situation de défendre un tant soit peu les intérêts de notre pays face aux accusations qui lui sont portées en ce moment. En effet l'affaire des prestations sociales qui lui ont été versées suit son cours et la caisse de sécurité sociale de l'île de La Réunion a décidé de porter plainte pour escroquerie. Il aurait

été établi qu'il était inscrit comme allocataire du RSA à La Réunion, et bénéficiait de la couverture médicale solidaire destinée aux personnes sans revenu.

Il apparaît pour les observateurs que le fait qu'une plainte soit posée ne signifie pas automatiquement que le ministre sera poursuivi. Ils affirment même que c'est même assez peu probable. La décision appartenant au procureur de la république... décision hautement politique et diplomatiquement très périlleuse.

La preuve le 8 février dernier, il a été reçu par Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. Si ce dernier a réaffirmé le soutien et la mobilisation de la France pour apporter une aide maté-

rielle afin d'aider les Comores à faire face à cette nouvelle vague épidémique, il n'a pas manqué également d'évoquer selon le site de son ministère « la mise en œuvre du document-cadre de partenariat renouvelé, signé le 22 juillet 2019, par lequel la France et l'Union des Comores ont pris des engagements réciproques en matière de lutte contre les mouvements de population non maîtrisés et de sauvegarde des vies humaines en mer.

Il a souligné l'importance de renforcer la gestion concertée entre la France et les Comores des flux de circulation de personnes et de poursuivre les efforts pour démanteler les réseaux de trafics d'êtres humains. Le ministre a également insisté sur la nécessité que les deux

Parties redoublent d'efforts afin d'accélérer la mise en œuvre du plan de développement qui doit bénéficier directement aux populations comoriennes ».

Vous conviendrez que c'est le langage diplomatique pour parler des sujets qui fâchent. Il semble qu'en réalité le gouvernement français a selon le journal Le Monde fait savoir de façon insistante aux autorités comoriennes ses desideratas.

Toutefois, on notera que la situation dans laquelle se trouve le ministre Dhoulkamal est des plus inconfortables. Dans les négociations en cours avec les autorités françaises, il demeure le maillon faible dans de la défense des intérêts comoriens.

Rappelons qu'il a été le princi-

pal promoteur du rapport de la commission parlementaire d'enquête sur le scandale financier de l'octroi de la citoyenneté économique sous le président Sambi et par lequel le gouvernement s'est basé pour mettre l'ex-président en résidence surveillée depuis maintenant plus de deux ans.

Il va de soi que la seule sortie honorable pour lui, si l'on peut s'exprimer ainsi, est une démission en bonne et due forme.

Mmagaza

## APPEL A CANDIDATURE

## TITRE DU POSTE A POURVOIR :

Informaticien

ENTREPRISE : UNION REGIONALE DES SANDUK DE GRANDE COMORES

REFERENCE : URGC/01/21/INFO

NIVEAU D'ETUDES MINIMUM : BAC+5

AGE MAXIMAL : 35 ans

DATE LIMITE : 27/02/2021

Dépôt : Secrétariat URGC

## DETAILS DE L'OFFRE :

L'informaticien traduit les besoins de l'institution en solutions informatiques en veillant au bon fonctionnement du parc technologique et des solutions informatiques. Ses missions requièrent des compétences aussi bien techniques que managériales.

## TACHES PRINCIPALES :

- Définir et mettre en œuvre les actions liées au Système d'Information
- Garantir la sécurité du système informatique
- Concevoir, préparer et accompagner les pro-

cessus de changement

- Veiller à l'optimisation et de l'environnement de travail
- Coordonner les activités de l'unité

## TACHES SPECIFIQUES :

- Mener des études et des analyses pour identifier les besoins et/ou les dysfonctionnements de l'entreprise
- Superviser les relations avec les prestataires et partenaires extérieurs
- Gérer l'implantation et la mise en service de matériels, de postes de travail et la diffusion des technologies nouvelles
- Définir les objectifs des collaborateurs liés au service
- Procéder aux entretiens annuels et fixer les objectifs à atteindre
- Connaissance sur l'administration réseau : active directory, VPN
- Réseaux et télécom : Modem routeur, Accès distants
- SGBDR : administration de SQL server 2014-

2016

- Déploiement de solutions sous plateforme.net
- Maintenance des ordinateurs
- Excellente capacité rédactionnelle
- Disponibilité immédiate
- Esprit d'équipe

## PROFIL RECHERCHE :

- Bac+4/5 en informatique, en électronique ou science technologique.
- Une formation complémentaire en gestion ou management est un plus.
- Une bonne maîtrise du français est requise, et des connaissances en anglais seraient un atout.
- âge maximum : 35 ans

## LIEU D'AFFECTATION :

À la faitière de l'Union des Sanduk de Grande Comores avec de fréquentes interventions sur le terrain.

TYPE DE CONTRAT : Contrat à Durée Indéterminée

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## COMMISSARIAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

**Récépissé et agrément, conditions de légalité d'une association**

A droite le Directeur à gauche l'inspecteur.

*Dans une conférence de presse, organisée à Moroni le mardi 9 février 2021, le directeur général de la jeunesse et des sports, et l'inspecteur général des Sports, ont tenu à clarifier la légitimité d'une association sportive, le rôle du comité olympique et la responsabilité du ministère de tutelle. Ces techniciens ont étayé leurs arguments sur les lois (1981 et 86/006), textes en vigueur aux Comores. Pour eux, officiellement, une association sans récépissé et agrément est considérée comme « illégale et fantôme ».*

Olympique et Sportif des îles Comores (Cosic), etc. Leurs statuts ne sont pas reconnus par les ministères compétents, Intérieur et des Sports. Théoriquement donc, Cyclisme et Cosic sont suspendus avant les scrutins du comité olympique, tenue le 24 janvier dernier », explique l'inspecteur.

Après cet exposé surprenant et bouleversant, l'assistance a bondi. Elle a confirmé la présence du ministre des sports, Ben Ahmed Nouridine, aux élections du Cosic, a rappelé la crédibilité qu'il a apporté à l'assemblée générale électorale, et enfin, a salué la reconnaissance, exprimée à l'égard des observateurs internationaux, venus spécialement pour la session. « Le ministre n'est pas au-dessus de la loi. C'est un politicien. Son devoir, c'est de tenir un langage protocolaire. Sans statuts, reconnus par les ministères compétents, donc sans récépissé et agrément, le comité olympique est illégal. En clair, les scrutins qui ont conduit le patron du Cyclisme comorien sont nuls et de nul effet. Le ministre dira tout ce qu'il voudra, mais, il reste au-dessous de la loi. Il en est conscient, et il le sait », insiste Abdallah Mze.

A la question, que font les ministères de l'intérieur (pour les récépissés) et des sports (pour les agréments) face à la situation bâtarde du cyclisme et du comité olympique, et à la rivalité de paternité qui oppose dangereusement deux fédérations sportives pour une seule discipline ? « Le sport comorien était au bord du gouffre. Aujourd'hui, il est une vitrine. Nous remercions Ben Ahmed, notre ministre et nos autres collaborateurs pour leur ardeur. Le Commissariat aux Sports a créé une banque de données des associations sportives légitimes. Elle est publiée trimestriellement dans des bulletins spécifiques. Il n'y aura plus des conflits de compétence et d'autre anarchie », développe Ibouroi.

Bm Gondet

Déçue par l'arrogance qu'affichent à tort certaines associations sportives, fédérations et comité olympique, la direction générale de la Jeunesse et des Sports, a tenu à mettre les points sur les "i" en conférence de presse. Les orateurs, Ibouroi Mohamed, directeur général de la jeunesse et des sports, et Mazo Abdallah Mze Msa, inspecteur général des Sports, rapportent que le comité olympique représente le sport comorien au niveau olympique. Mais, conformément aux lois (1981 et 86/006), le ministère de tutelle est le premier responsable des associations du pays, entre autres, les fédérations. « Les lois, mentionnées, ne prêtent à aucune confusion. La loi 1981 s'occupe de l'organisation des Sports, et la 2e (86/006) des contrats des associations, fédérations et comité olympique », éclaircit Ibouroi.

Le récépissé, délivré par le ministère de l'intérieur, et l'agrément, du ministère de la jeunesse et des sports, toute nuance gardée, sont des pièces justificatives de la personnalité juridique de l'association. Ces pièces administratives incontournables s'obtiennent après présentation et examen des statuts. « Sans ce dossier, une association sportive est considérée comme illégale et fantôme. C'est le cas de la Fédération Comorienne de Cyclisme, du Comité

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

Extrait de cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu le 09 décembre 2020.

L'an 2021

Et le 07 février 2021

Nous, Maître CASTELLANI Ben Amir, Avocat au Barreau de Mutsamudu, soussigné, avons dressé le présent cahier des charges d'adjudication d'un immeuble.

En vertu d'un arrêt correctionnel N°33 en date du 27 novembre 2017 et pour l'exécution de la grosse en forme dûment exécutoire en date du 28 septembre 2020 délivrée par Maître BOURA CHIFFAY, Greffier en Chef Adjoint de la Cour d'Appel de Mutsamudu, la Société Nationale de la Poste et des Services des Finances (SNPSF) a fait servir le 30/11/2020 à Madame ABDALLAH NATIDJA, née et demeurant à Ouani-Anjouan un commandement de payer aux fins saisie, pour parvenir à la vente par adjudication de la propriété ci-après désignée :

La propriété dite « Al-Moubaraka » sise à Palachao-Ouani-Anjouan d'une contenance déclarée de trois ares sept centiares (03A 07CA), suivant la réquisition d'immatriculation N°911/5-DN déposée à la conservation foncière de Mutsamudu-Anjouan sous le titre foncier 7269-DN en date du 28 octobre 2020.

Cet immeuble objet de saisie immobilière appartient en toute propriété à Madame ABDALLAH NATIDJA en vertu d'une mutation totale en date du 02 novembre 2020.

**Mise à prix :**

La propriété dite « Al-Moubaraka » sise à Palachao-Ouani-Anjouan d'une contenance déclarée de trois ares sept centiares (03A 07CA), suivant la réquisition d'immatriculation N°911/5-DN déposée à la conservation foncière de Mutsamudu-Anjouan sous le titre foncier 7269-DN en date du 28 octobre 2020.

Les enchères seront reçues sur la mise à prix fixée par le poursuivant, soit la somme de :

**124.622.210,8275Kmf** (cent vingt-quatre millions six cent vingt-deux mille deux cent dix virgule huit mille deux cent soixante-quinze francs comoriens).

La vente se tiendra aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, **le mercredi 03 mars 2021 à 9h 00mn à la barre de la salle d'audience du Tribunal de Première Instance de Mutsamudu.**

Maître CASTELLANI Ben Amir



## La Gazette des Comores Le devoir d'informer, la liberté d'écrire

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service  
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores  
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la\_gazette@comorestelecom.km

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE  
SECRETARIAT GENERAL  
UNITE DE GESTION DE PROJET  
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE  
Financement de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/UGP/PAGF du 08 Février 2021 « Recrutement d'un(e) Coordonnateur(trice) de Projet »

L'Union des Comores envisage à travers le nouveau Plan Comores Emergent, de devenir un pays prospère, attractif et bien gouverné dans le but d'optimiser la mobilisation des ressources humaines et financières du pays afin d'atteindre l'émergence du pays 2030.

Le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, recrute dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE), **Un(e) Coordonnateur(trice) National(e)**.

Le PAGF entend appuyer le Gouvernement comorien dans ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques en Union des Comores.

#### Plus spécifiquement, le projet prévoit :

- 1- De renforcer le pilotage des réformes dans la gestion des finances publiques
- 2- D'accroître les performances de l'administration dans la mobilisation des

recettes fiscales

3- D'améliorer la programmation, l'exécution, le suivi et le contrôle du budget de l'Etat

4- D'accroître les compétences professionnelles des personnels de l'administration en charge des finances publiques

**PROFIL REQUIS** (cf. TDR pour le profil complet) :

- Au minimum un diplôme supérieur universitaire de niveau Bac + 5 du type Master 2 en Economie, Finances, Administration publique ou domaine assimilé en rapport avec le champ d'intervention du PAGF ;

- Au moins dix (10) ans d'expériences professionnelles cumulées dans les domaines du développement économique, de la gestion des finances publiques et du pilotage d'activités ;

- Expérience minimum de dix (10) ans dans la coordination/direction des projets ou des structures publique ou privée;

- Avoir une bonne connaissance des enjeux, stratégies, programmes et contraintes de gestion des finances publiques aux Comores ;

- Expérience de travail avec les partenaires au développement dans le secteur des finances publiques ;

- Leadership prouvé, compétences interpersonnelles et capacité de gérer, de développer et de motiver des équipes pluridisciplinaires ;

- Expérience confirmée dans le développement et le maintien de liens institutionnels ;

- Excellentes capacités organisationnelles, de planification et d'analyse ;

- Avoir de bonnes connaissances informatiques, notamment des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, Outlook, etc.) et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

#### DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de un (1) an renouvelable

sur quatre (04) ans au maximum.

Les candidats intéressés par le poste, de **nationalité comorienne**, sont invités à récupérer les **Termes de référence** (TDR) sur demande à adresser à : [contact@srays.mg](mailto:contact@srays.mg) et à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française.

Les dossiers de candidature, portant mention de l'intitulé du poste souhaité, doivent être,

- \* Soit envoyés par e-mail à l'adresse : [contact@srays.mg](mailto:contact@srays.mg)

- \* Ou déposés, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, sous pli fermé à l'adresse :

**QUARTIER CABLES DE LYON – IMPASSE 2** (Ancien Consulat de Madagascar) Tél. +269 773 18 69 – Moroni - Comores

**Au plus tard le lundi 22 février 2021 à 16 heures, heures locales.**

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE  
SECRETARIAT GENERAL  
UNITE DE GESTION DE PROJET  
PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FINANCIERE  
Financement de l'Agence Française de Développement et de l'Union Européenne

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/UGP/PAGF du 08 Février 2021 « Recrutement de l'équipe de la Coordination du Projet »

L'Union des Comores envisage à travers le nouveau Plan Comores Emergent, de devenir un pays prospère, attractif et bien gouverné dans le but d'optimiser la mobilisation des ressources humaines et financières du pays afin d'atteindre l'émergence du pays 2030.

Le Ministère des Finances, du Budget du Secteur Bancaire, recrute dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Financière (PAGF), financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE),

**Un(e) Responsable Administratif(ve) et Financier(ère)**,

**Un(e) Responsable de la Passation des Marchés,**

**Un(e) Responsable Suivi et Evaluation.**

Le PAGF entend appuyer le Gouvernement comorien dans ses efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques en Union des Comores.

**PROFIL REQUIS** (cf. TDR pour le profil complet) :

**1. Le/La Responsable Administratif/ve et Financier(e) (RAF)**

- Au minimum, avoir un diplôme supérieur universitaire de niveau Bac + 5 en Gestion, en Contrôle de gestion, Comptabilité et Finance, Audit, Administration, Economie du type Master, MSTCF, DESCF, DESS;

- Avoir au moins 10 (dix) ans d'expériences professionnelles cumulées dans les domaines de la comptabilité, de l'audit, de la

gestion financière, de la finance, du contrôle de gestion ;

- Maîtriser les logiciels comptables usuels et les systèmes informatisés de gestion de projets de développement ;

- Disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et en analyse financière;

- Faire preuve d'une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la gestion administrative, financière et comptable des projets de développement ;

- Justifier d'au moins trois (03) références professionnelles ;

- Maîtriser les logiciels courants (Microsoft Office, Bases de Données, Internet) ;

- Bonne connaissance de la législation fiscale et la législation du travail en vigueur.

**2. Le/La Responsable de la Passation des Marchés (RPM)**

- Un niveau minimum Bac + 5 sanctionné par un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit, Economie, Gestion ou équivalent de type Master 2 ;

- Une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la passation des marchés en qualité de spécialiste en passation des marchés pour des projets financés par l'AFD ou d'autres partenaires au développement ;

- Une excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles et procédures de passation des marchés aussi bien nationales que de l'AFD ;

- Une bonne connaissance du code des marchés publics des Comores ;

- Une bonne connaissance de la langue française de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement avec les acteurs et partenaires du projet, la hiérarchie et une aptitude au travail en équipe ;

- Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés publics ;

- Une maîtrise des logiciels courants (Microsoft Office, Bases de Données, Internet).

**3. Le/La Responsable du Suivi et Evaluation (RSE)**

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (Bac+5 ans minimum) en Economie, Statistique, Sociologie, ou tout autre diplôme équivalent.

- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les projets de développement dont au moins deux (2) ans à un poste de suivi des activités opérationnelles et/ou de gestion d'un système de suivi des résultats ;

- Justifier d'une expérience avérée de préparation de plan de travail budgétisé annuel de projet ;

- Justifier d'une expérience dans la mise en place de bases de données liées au suivi-évaluation de projets

- Maîtriser les enjeux, méthodes et outils de suivi de la performance et de gestion axée sur les résultats dans un environnement de projet ;

- Maîtriser l'outil informatique, les logiciels de gestion de projets, les logiciels de statistiques, de gestion de base de données et de cartographie;

- Justifier d'une expérience dans la mise en place de bases de données liées au suivi-évaluation de projets.

#### DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de un (1) an renouvelable sur quatre (04) ans au maximum.

Les candidats intéressés par le poste, de **nationalité comorienne** et ayant une **parfaite connaissance du Français**, sont invités à récupérer les **Termes de référence** (TDR) sur demande à adresser à : [contact@srays.mg](mailto:contact@srays.mg) et à soumettre un dossier de manifestation d'intérêt en langue française.

Les dossiers de candidature, portant mention de l'intitulé du poste souhaité, doivent être,

- \* Soit envoyés par e-mail à l'adresse : [contact@srays.mg](mailto:contact@srays.mg)

- \* Ou déposés, en quatre (4) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies, sous pli fermé à l'adresse :

**QUARTIER CABLES DE LYON – IMPASSE 2** (Ancien Consulat de Madagascar) Tél. +269 773 18 69 – Moroni - Comores

**Au plus tard le lundi 22 février 2021 à 16 heures, heures locales.**